

Sir JOHN A. MACDONALD : Oui, c'est pour cela que les écoles industrielles ont été instituées.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Va-t-on les renvoyer à leur tribu ensuite ou vont-ils faire partie de la population blanche ?

Sir JOHN A. MACDONALD : J'imagine que les Sauvages de la Colombie Anglaise qui sont instruits aux écoles pourraient en toute sûreté être autorisés à retourner dans la tribu. Ils travailleront comme des hommes de métier blancs. Au Nord-Ouest où nous avons plusieurs écoles industrielles nous avons constaté, sur l'avis de tous les directeurs de ces écoles et des différentes dénominations religieuses qui en ont pris soin, qu'il est inutile d'espérer pour réclamer un jeune homme, même s'il est élevé dans une école industrielle, s'il retourne ensuite à sa tribu et s'il épouse une indienne sans instruction. Nous avons donc établi à Qn'Appelle une école pour les femmes et nous en avons une autre à Battleford, dont les travaux ont été interrompus par l'insurrection, et l'on espère en donnant de l'éducation aux femmes indiennes et aux Sauvages dans ces écoles industrielles, qu'ils seront soustraits aux influences domestiques de la tribu, qu'ils s'épouseront entre eux, de sorte que nous aurons une bonne classe d'enfants instruits et industriels.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Dans la Colombie Anglaise est-ce que tous les élèves doivent être des garçons ?

Sir JOHN A. MACDONALD : Jusqu'à présent nous n'avons pas songé à établir une école pour les sujets du sexe féminin.

M. MILLS (Bothwell) : Je suppose que le premier ministre ne se propose pas d'aller aussi loin que Frédéric, roi de Prusse, et imposer le mariage obligatoire.

Sir JOHN A. MACDONALD : Non.

M. MILLS (Bothwell) : L'honorable premier ministre peut, naturellement, obtenir un système idéal sans avoir recours aux mesures de coercition, mais cette partie de son projet reste encore à être éprouvée. Je vois qu'il fait voter un crédit dépassant de plus de \$25,000 celui qu'il a fait voter l'an dernier pour la Colombie Anglaise, et je crois que la plus grande partie de ces \$52,000 accordés pour les Sauvages est absorbée par les blancs. Il serait intéressant que le premier ministre eût soumis au comité un état constatant de quelle façon cet argent a été employé. La Colombie Anglaise est dans une autre position que le Nord-Ouest et l'Ontario. Il n'y a pas eu dans cette province, acquisition de terres publiques provenant des Sauvages, au moyen de l'extinction graduelle du titre de propriété de ces derniers. Le plus qui a été fait a été de mettre à part certaines terres réservées pour les Sauvages sous le contrôle de la couronne. Dans le but de faire ces réserves, il y a eu en 1875, je crois, une commission nommée à la suite d'une entente mutuelle entre le gouvernement de la Colombie Anglaise et celui du Dominion pour choisir les sites de ces réserves. On supposait que cette opération prendrait environ trois ans, mais douze ans se sont écoulés et le premier ministre demande un aussi fort crédit cette année qu'auparavant pour payer les commissaires chargés de délimiter ces réserves. Il est bien certain que ces commissaires doivent avoir fini leurs travaux il y a des années. Il y a moins de 40,000 Sauvages dans la Colombie Anglaise et si l'on choisissait une réserve pour chaque Sauvage et que la province eût été parcourue en tous sens pour cela, l'ouvrage aurait dû être accompli en douze ans.

Sir JOHN A. MACDONALD : Cette question diffère de celle que nous sommes à débattre. J'ai bien peur de ne pouvoir espérer voir mettre, avant un certain temps, un terme à cette dépense pour les arpentages. L'honorable député doit se rappeler qu'il y a eu une entente entre les gouvernements fédéral et provincial pour nommer une

commission conjointe chargée de faire ces arpentages. A la suite de difficultés qui ont surgi, le gouvernement provincial a refusé de s'occuper de cette commission, et il a refusé d'accepter tous les arpentages faits par l'honorable Malcolm Sproat. Ces arpentages étaient sans aucune valeur s'ils n'étaient pas revêtus de l'approbation du gouvernement provincial. J'ai essayé de l'engager à donner cette approbation, il a positivement refusé de reconnaître aucun des arpentages faits par M. Sproat. Depuis lors, M. O'Reilly, de consentement mutuel, a été nommé commissaire pour remplacer les deux premiers. Il a agi pour les deux gouvernements, et l'ancien premier ministre, M. Smith, a convenu avec moi qu'il approuverait tous les arpentages faits par M. O'Reilly. J'ai lieu de croire que la chose a été faite avec l'approbation de M. Davie, qui était procureur général et qui est aujourd'hui chef du gouvernement, de sorte que je ne doute aucunement que tous les arpentages de ces réserves faits par M. O'Reilly vont être approuvés.

L'honorable député doit se rappeler que c'est une contrée immense et que M. O'Reilly poursuit sa besogne d'année en année, vu que l'on croit qu'il est bon d'assigner aux Sauvages leurs réserves. Il va très bien, et c'est une satisfaction de savoir que tous ces arpentages ont été approuvés. Il y a eu quelques difficultés, je dois le dire à l'honorable député, non-seulement des difficultés, mais des troubles sérieux, et des appréhensions graves ont surgi dans l'esprit du gouvernement de la Colombie-Anglaise au sujet des troubles du pays de Metlakatla. Nous nous efforçons de régler la chose du mieux possible. Les Sauvages se plaignent que l'allocation de terre qui leur est faite n'est pas suffisante. Je suis en ce moment en correspondance avec le gouvernement provincial et le gouvernement provincial est disposé à accorder aux Sauvages une réserve plus considérable. J'espère donc que cette affaire, qui avait un caractère tout à fait menaçant il y a deux semaines, va être réglée.

M. MILLS (Bothwell) : Les commissaires nommés pour faire cet arpentage, d'abord, ont été nommés avec le consentement du gouvernement provincial, et ce dernier s'est engagé à en passer par la décision des commissaires, tout comme il est actuellement tenu de se soumettre à la décision de M. O'Reilly.

Sir JOHN A. MACDONALD : Il est convenu de le faire.

M. MILLS (Bothwell) : Oui c'était obligatoire dans un cas comme dans l'autre. Ces commissaires se sont mis à la besogne et ont fait choix des terres. Dans quelques cas ils ont choisi des réserves pas plus considérables que celles demandées par les Sauvages. Le premier ministre sait qu'il y a eu une correspondance d'échangée entre les Sauvages du territoire de Washington et le gouvernement de la Colombie-Anglaise, et n'eût été la défaite des Nez-Perçés par l'armée américaine, il y aurait eu en toute probabilité une guerre indienne sur le versant du Pacifique embrassant le territoire de Washington et la Colombie-Anglaise. C'est dans le but de concilier les Sauvages que les commissaires les ont traités comme ils l'ont fait. Je ne crois pas du tout que la quantité de terre accordée aux Sauvages fût extravagante. Au contraire, si on tient compte du genre de vie des Sauvages comme peuple pasteur, la superficie en est très modérée. Toute la population sauvage compte moins de 40,000 âmes, et ces commissaires, bien que le territoire soit vaste, n'auraient eu besoin que de peu de temps pour faire le choix. Le nombre des réserves devait être fort peu considérable pour faire face aux besoins de toutes les tribus sauvages, et cependant cette commission a pris douze ans pour délimiter les réserves des Sauvages. Maintenant, le premier ministre dit que le gouvernement a répudié l'œuvre de M. Sproat et de ceux qui étaient associés avec lui. En supposant la chose vraie, les réserves des Sauvages étaient délimitées ; et bien qu'il se pût que le gouvernement ne les approuvât point, tant que le gouvernement n'a pas indiqué les changements qu'il désirait, les Sauvages devaient conti-